

Chanvre (monoïque) – Production de parcelles Fondation

Le **chanvre industriel de type monoïque** inclut des variétés ayant des fleurs mâles et femelles sur le même plant.

Le **chanvre industriel de type dioïque** (présence de fleurs mâles et femelles sur des plants distincts) n'est pas inclus. Il a sa propre section.

Exigences générales pour toutes les cultures et parcelles de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). Les normes de base pour toutes les parcelles sont énoncées dans [Exigences générales pour la production de parcelles](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent au chanvre industriel de type dioïque.

Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Fondation	a porté au cours de l'une des trois (3) années précédentes : une culture de chanvre industriel.

Inspection des cultures

La première inspection des parcelles de type monoïque doit être effectuée juste avant la floraison ou au début de celle-ci, et la deuxième inspection doit être effectuée lorsque les semences se forment bien.

Normes applicables aux cultures

Isolement*

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

	Distance
1. Pureté variétale	
a. Parcelle de la même variété	5 mètres (16 pieds)
b. Culture de semences de classe pédigrée inférieure de la même variété	3 000 mètres (9 690 pieds)
c. Autres variétés monoïques	3 000 mètres (9 690 pieds)
d. Variété dioïque ou chanvre industriel non pédigré	4 800 mètres (15 748 pieds)

* Il ne doit y avoir aucun plant de chanvre industriel à moins de 100 m de la culture et pas plus de 10 plants/ha au-delà de 100 m.

Mauvaises herbes

- La présence d'orobanche (*Orobanche* spp.) dans une parcelle de chanvre industriel justifie le refus du statut pédigré.

Tolérances maximales d'impuretés

- Pureté variétale** (hors-types/autres variétés en moyenne dans 10 000 plants)
 - Fondation – 3
- Pureté variétale** (plants mâles dioïques qui libèrent du pollen en moyenne dans 10 000 plants)
 - Fondation – 1